

Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 14

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un jeune homme, ayant eu l'imprudence de monter dans un train déjà en marche, a glissé et est tombé sur la voie. On le croyait mort, écrabouillé, mis en pièces. Pas du tout. L'imprudent a eu le sang-froid de rester immobile entre les rails et, le train passé, il s'est relevé. Sur quoi, le gendarme de service à la gare s'est gravement approché de lui tandis qu'il recevait les félicitations des assistants et a dressé procès-verbal contre l'homme qui venait d'échapper miraculeusement à la mort. N'avait-il pas contrevenu au règlement qui défend de descendre sur la voie?

Deux abonnés seulement ont fait la croix ci-dessous avec les lettres indiquées dans un précédent numéro : S. Perrochon, instituteur, à Bogis-Bossey et M^{me} Orange, à Genève.

G E
E M
D E N I S E
A M E L I E
V I
I E
E N
V N
E E

La prime est échuë à M. Perrochon.

Charade.

On joue de mon premier, on joue sur mon second, on ne joue plus dans mon entier.

Côtelettes de porc frais aux fines herbes. — Mettez dans une casserole à sauter le nombre de côtelettes dont vous aurez besoin, avec un morceau de beurre frais, du sel et du poivre. Faites prendre une bonne couleur des deux côtés. Mouillez avec du vin blanc coupé d'eau et laissez cuire. Quelques minutes avant de servir, ajoutez-y ciboule, cerfeuil et persil hachés.

Moyen de reconnaître les bonnes graines.

(Indiqué par M. DIGEON.)

On met, dit-il, sur une pelle quelques charbons ardents. On dépose doucement chacune des graines à essayer sur les charbons, dont on ranime l'incandescence, en soufflant dessus, s'il en est besoin; on suit attentivement des yeux les effets de la combustion. Si cette combustion est lente et ne laisse échapper qu'une simple fumée, vous en concluez que la graine n'avait qu'un germe avarié: si, au contraire, les graines sautent ou se retournent sur le feu, on peut être certain qu'elles possédaient toutes les qualités germinatives désirables.

Moyen de reconnaître la coloration artificielle du vin. — Si vous suspectez la couleur du vin qui vous est vendu, faites-en chauffer une petite quantité

à une température de 90 degrés environ, puis trempez-y un fil de laine imbibé d'eau. Si, lorsque vous le retirez, le fil n'est pas coloré, la couleur du vin est naturelle, sinon... Ce moyen de vérification est à la portée de tous.

Taches de transpiration. — Le meilleur moyen de les enlever est d'employer de la benzine, soit seule, soit mieux en pâte avec de la terre de Sommières. On applique cette pâte sur les taches, et, quand elle est sèche, on la brosse.

Livraison de mars de la *Bibliothèque universelle*: Le général Herzog, par M. Albert Bonnard. — Edelweiss. Un roman dans les Alpes, par M. Mario... — Mouvement féministe en Asie. La vie et le rôle de la femme indoue, par M. V. de Florian. — Constructions modernes. Le ciment, le gypse et le verre, par M. van Muyden. — Le bilan de la politique européenne, par M. Ed. Tallichet. — Château-Flottant. Scènes humoristiques, de M. Franck-R. Stockton. — Chroniques parisiennes, italienne, allemande, anglaise, suisse, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique. Bureau: place de la Louve 1, Lausanne.

THÉÂTRE. — Nous rappelons que la clôture des représentations du *Messageur boiteux*, revue lausannoise qui a eu un si grand succès jusqu'ici, est irrévocablement fixée à demain. Donc les personnes qui veulent profiter des deux dernières représentations doivent se hâter d'arrêter leurs billets, car, évidemment, la salle sera comble.

Boutades.

M. Prudhomme donne un grand bal pour produire sa fille et lance des centaines d'invitations.

— Mais, remarque M^{me} Prudhomme en lisant la liste des invités, parmi tous ces noms, je ne vois pas ceux de nos amis?

— Naturellement, puisque je donne un bal pour faire des connaissances, ce n'est pas la peine d'inviter ceux que nous connaissons.

Il est arrivé au moins une fois à tout le monde de lever le coude un peu plus que de raison. L'occasion, les vendanges fraîches... En un mot, Bacchus est malheureusement le dieu qui a le plus de dévots.

C'est pourquoi, sans doute, il y a tant de façons de dire qu'on a trop bu. Chaque corps d'état a, pour parler d'un homme qui a fait de trop copieuses libations, une locution spéciale. On en peut citer quelques-unes sans trop chercher:

Le mécanicien: il est en train.

Le soldat: il est en patrouille, il a sa cocarde.

Le voyageur: il est parti.

L'avocat: il est attendri.

L'oculiste: il voit en dedans.

Le coiffeur: il a mal aux cheveux.

Le peintre en bâtiment: il est teinté.

Le peintre de paysage: il a son coup de soleil.

Le gazier: il est allumé.

Le liquoriste: il a son coup de sirop.

Le populaire: il s'est piqué le nez, et ce n'est pas en suçant de la glace.

Le brodeur: il festonne.

L'aéronaute: il est dans les brouillards.

Le conducteur d'omnibus: il est complet.

Le caissier; il a son compte.

Une réponse de médecin peu compromettante:

— Docteur, disait une cliente, vous qui possédez à fond l'art de guérir, dites-moi donc franchement ce que vous faites quand vous êtes enrhumé?

— Je tousse, chère madame.

Un promeneur passe près d'un aveugle, il tire une pièce de son porte-monnaie et la lui donne.

— Merci bien, monsieur, merci; je la prends, quoiqu'elle n'ait plus cours.

— Tiens, mais comment se fait-il? Vous y voyez donc?... Mais alors, que signifie cette pancarte placée sur votre poitrine?

— Voilà, c'est que, voyez-vous, monsieur, à la maison, on s'est trompé de plaque. Je ne suis pas aveugle, je suis sourd-muet.

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

Vient de paraître: TROIS CHANTS RELIGIEUX

pour chœur mixte, par FR. JOHN (texte français par H. MASSET). — Prix: 1 franc.

FÖETISCH FRÈRES, Lausanne et Vevey.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,70. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 108,25. De Serbie 3 % à fr. 78. — Bari, à fr. 55,75. — Barletta, à fr. 44,40. — Milan 1861, à 35,40. — Milan 1866, à fr. 10,50. — Venise, à fr. 24. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,80. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,40. — Croix-blanche de Hollande, à fr. 14. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du *Moniteur Suisse des Tirages Financiers*.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.